

Nos déchets ont de la ressource !

Pose de la première pierre de l'unité de confection de sacs multiflux



Cérémonie de la pose de la première pierre

De gauche à droite : Dr Jean SCHULER, Conseiller Général de la Moselle - Paul FELLINGER, Président de la Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France - Carmen HARTE-HOUSELLE, Conseillère Régionale de Lorraine - Edouard MAIWURM, Vice-Président du Sydeme - Jean-Paul DOR, Vice-Président du Sydeme - Gilbert SCHUH, Vice-Président du Sydeme - Laurent KALINOWSKI, Député Maire de Forbach - Dr Heribert GISCH, Dirigeant de l'Entsorgungsverband Saar - Charles STIRNWEISS, Président du Sydeme - Michel HEUZÉ, Sous-préfet de Forbach.

Le Président du Sydeme, Charles Stirnweiss et le représentant de la Société Spie Batignolles, Monsieur Guillaume De Meaussé ont procédé, symboliquement, au scellement de la Première Pierre de l'unité de Confection de sacs multiflux vendredi 7 juin 2013 au Technopôle Forbach-Sud.

Ce projet a été lancé par le Sydeme et ses collectivités adhérentes, pour sécuriser l'approvisionnement des foyers tout en s'inscrivant dans une démarche de développement durable. Les travaux de construction du site ont débuté fin mars 2013 pour s'achever à la rentrée. **L'installation devrait être mise en fonctionnement au courant du dernier trimestre 2013 et les premiers sacs multiflux devraient être produits au 1^{er} trimestre 2014.**

Cette unité de fabrication de sacs vient compléter le modèle d'écologie industrielle et territoriale mise en place par le Syndicat. Cette implantation permettra, à coût équivalent à la fourniture actuelle, de contribuer au développement de l'emploi local sur le territoire. **Une vingtaine d'emplois sera créée sur le site. En poursuivant la démarche vers son modèle d'économie circulaire, le Sydeme va pouvoir, de plus, faire évoluer les sacs multiflux en réduisant son impact sur l'environnement.**

INFORMATIONS TECHNIQUES :

- Superficie de l'unité : 3 200 m²
- Montant d'investissement global (Bâtiments + équipements) : 6,5 millions d'euros
- Production annuelle : 65 millions de sacs multiflux
- Création de postes : 20 emplois

Zoom sur le tri des pots, gobelets et bocaux

Pour devenir incollable sur le tri des pots, gobelets et bocaux... Suivez ces quelques consignes : les pots en carton, plastique, acier, aluminium ou en verre n'auront plus de secrets pour vous !

DANS LE SAC VERT






Crème glacée
Pot en carton

Pâtes à emporter
Emballage en carton

Gobelet en carton

Déposez vos pots et gobelets **en CARTON souillé** dans le sac vert réservé aux biodéchets.

DANS LE SAC BLEU







Déposez vos pots en plastique (pots de yaourt, de crème, de fromage blanc...) et vos gobelets en plastique dans le sac bleu réservé aux résiduels.

DANS LE SAC ORANGE







(sans les couvercles en plastique)

Déposez vos flacons en plastique, vos pots **en carton non souillés** vos pots en acier et en aluminium dans le sac orange réservé aux recyclables.

Au conteneur à verre







Déposez vos pots et bocaux en verre dans le conteneur à verre réservé aux emballages en verre.

Avec le soutien de :

ADEME

N° Vert 0800 600 057

Appel gratuit depuis un poste fixe

Avec le soutien de :



ECO
EMBALLAGES



Plus d'infos sur : www.sydeme.fr

Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie